



Mesdames et Messieurs les Députés (es) et Sénateurs (trices) du Puy-de-Dôme,

Vous connaissez la situation dans laquelle se trouvent les quartiers nord avec le projet de fermeture de l'hypermarché Auchan. Salariés, commerçants de la galerie marchande et habitants sont dans un désarroi important. L'impact, notamment social de cette fermeture est redouté par tous, à court et moyen terme.

Face à cette situation dont la presse s'est déjà fait l'écho, les associations ci-dessous citées, se sont regroupées pour, dans un premier temps, interroger le Maire de Clermont-Ferrand, qui les a reçues. Il avait également convié les représentants du personnel et les responsables des divers commerces et services de la galerie. Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu très prochainement.

Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points concernant ce dossier et vous demander, en tant que Député(e) ou Sénateur(trice) d'intervenir afin notamment, de faire évoluer la réglementation.

1) En juin 2023 le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand a validé à l'unanimité l'acquisition de 5700 m<sup>2</sup> de locaux au sein de la galerie marchande. Et quelques mois plus tard, le groupe Auchan, qui avait participé à la mission d'étude économique de 2020 et dont l'un des objectifs était la restructuration du centre commercial Auchan Nord, décidait de fermer cette grande surface. Être resté silencieux lors de cette transaction immobilière alors que l'avenir était fortement remis en cause nous semble proprement scandaleux. C'est pourquoi, nous vous demandons en tant qu'élu(e), de tout mettre en œuvre pour que la collectivité locale se voit indemniser par le groupe Auchan des sommes investies qui appartiennent avant tout aux clermontois, dont un grand nombre vont subir les conséquences des actes posés.

2) Alors que l'Association Familiale Mulliez gère les intérêts économiques de ses membres, on ne peut tolérer qu'elle ne soit responsable des incidences des actes posés. Une telle structure devrait avoir des obligations imposées par la loi, vis à vis de la population et du personnel ayant permis son enrichissement.

3) Des commerçants et prestataires de service vont subir de grosses pertes. Il nous semblerait logique, s'ils le demandent, qu'ils soient justement indemnisés (certains commerçants sont propriétaires de leurs locaux).

4) Le groupe Auchan a bénéficié de deniers publics pour maintenir son activité, notamment de la Caisse des Dépôts et Consignations. Les aides perçues doivent être remboursées.

5) Le groupe Auchan ne peut se retirer en laissant une friche commerciale. La loi ne devrait pas le permettre. Aussi la réglementation doit évoluer dans ce sens et le groupe Auchan doit être impliqué financièrement, dans la requalification du site.

Nous vous demandons, Messieurs, Mesdames les Député(e)s et Sénateurs(trices), de tout mettre en œuvre pour faire aboutir nos demandes, tant par la pression que vous pourrez exercer, que par l'évolution de la Loi si nécessaire, de manière à ce que de tels actes, ne puissent plus être posés.

Dirigeants d'associations fortement impliquées auprès des habitants des quartiers impactés, et habitants nous-mêmes, nous souhaitons avant tout, le maintien d'une activité commerciale, même si nous devons passer d'un hyper à un supermarché. Cela n'empêche que nous ne pouvons laisser faire ces grands groupes financiers sans réagir.

Nous vous remercions de nous faire savoir les suites que vous donnerez à nos doléances.  
Dans cette attente, recevez Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Pour les associations  
Eric Bernard,                      Michel Inçaby

Liste des associations signataires par ordre alphabétique

Amicale Laïque Jules Verne	Family Social Club
Chorale à cœur joie	FJEP La Plaine
CLCV Neyrat-Champratel	La Maison d'à côté
Comité de Quartier La Plaine Les Vergnes	Mosaïc
Comité de Quartier Neyrat	Pinceaux en liberté
Comité de Quartier La Gauthière	Public Info
Comité Régional Mosaïc	Toutes et tous ensemble
Coup de pouce	Union des Comités de Quartiers
E.G.C.V.	Zwiss et Compagnie

Copie à Mr le Maire et Président de C.A.M. et Mr le Préfet du Puy-de-Dôme